

**COMPOSITION DU BUREAU DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE)
DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE) DU TARN-AMONT
(15 membres)**

COLLÈGE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, DE LEURS GROUPEMENTS ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX
<u>Président</u> : M. Christophe Brun, président du Syndicat mixte du Grand Site des gorges du Tarn, de la Jonte et des causses
<u>Premier vice-président</u> : M. Paul Dumousseau, maire de la Roque-Sainte-Marguerite
<u>Second vice-président</u> : M ^{me} Madeleine Macq, maire de Revens
M. Claude Alibert, adjoint au maire de Millau
M. Christian Boudes, adjoint au maire de Montjoux
M. Allain Coubes, adjoint au maire d'Ispagnac
M. Arnaud Curvelier, maire du Rozier
M. Serge Védrines, adjoint au maire de Florac
COLLÈGE DES USAGERS, DES PROPRIÉTAIRES FONCIERS, DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET DES ASSOCIATIONS CONCERNÉES
Chambre départementale d'agriculture de l'Aveyron
Fédération départementale des associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique (FDAAPPMA) de l'Aveyron
Fédération pour la vie et la sauvegarde du pays des Grands Causses
Union départementale des associations familiales (Udaf) de la Lozère
COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT ET DE SES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS INTÉRESSÉS
Direction départementale des territoires (DDT) de la Lozère
Direction départementale des territoires (DDT) de l'Aveyron
Agence de l'eau Adour-Garonne